RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00296
Numéro SIREN : 314 887 126
Nom ou dénomination : SOVITRAT 01

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/030422

SOVITRAT 01

Société anonyme au capital de 1 100 000 €
Siège social : 4 rue Duguesclin – 69006 LYON
314 887 126 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2020

Comptes certifiés conformes
Le Président
Patrice ARTIGUE

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 300	1 633	667	1 433
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	353 672	267 441	86 231	172 128
Fonds commercial	96 525		96 525	96 525
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	83 620	73 084	10 535	12 835
Installations techniques, matériel, outillage	5 175	4 988	187	423
Autres immobilisations corporelles	627 059	431 472	195 587	262 386
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 456 777		4 456 777	4 011 777
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	32 812		32 812	21 939
Autres immobilisations financières	14 079		14 079	14 379
ACTIF IMMOBILISE	**5 672 019**	**778 619**	**4 893 400**	**4 593 825**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 608		1 608	809
Avances et acomptes versés sur commandes	3 467		3 467	19 245
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 559 165		2 559 165	4 007 937
Autres créances	2 893 333	4 870	2 888 463	354 540
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	143 874		143 874	40 369
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	224 563		224 563	192 731
ACTIF CIRCULANT	**5 826 009**	**4 870**	**5 821 139**	**4 615 631**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**11 498 028**	**783 489**	**10 714 539**	**9 209 456**

Rubriques			31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 100 000)	1 100 000	1 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			110 000	110 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	4 389 922	3 016 800
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			3 826 673	2 673 122
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**9 426 595**	**6 899 922**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			40 000	
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**40 000**	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			143 392	258 108
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	120 724	323 444
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			5 361	5 361
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			246 686	467 354
Dettes fiscales et sociales			701 366	1 171 834
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			30 415	83 433
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**1 247 944**	**2 309 534**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**10 714 539**	**9 209 456**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 673 281		1 673 281	3 556 510
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 673 281**		**1 673 281**	**3 556 510**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 654 940	2 687 562
Autres produits			24	14
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 328 245**	**6 244 086**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 517 989	2 313 524
Impôts, taxes et versements assimilés			117 821	172 813
Salaires et traitements			1 372 948	2 754 666
Charges sociales			422 440	765 063
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			214 471	236 272
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 870	4 201
Dotations aux provisions			40 000	
Autres charges			46	22
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 690 585**	**6 246 562**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-362 339**	**-2 476**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			4 007 568	2 670 008
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 247	12 568
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**4 008 816**	**2 682 576**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			816	14 940
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**816**	**14 940**
RESULTAT FINANCIER			**4 007 999**	**2 667 636**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 645 660**	**2 665 160**

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		261
Produits exceptionnels sur opérations en capital	219 630	98 762
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**219 630**	**99 022**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 084	15 841
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	707	26 898
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**22 791**	**42 739**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**196 839**	**56 283**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	15 826	48 321
TOTAL DES PRODUITS	**7 556 691**	**9 025 684**
TOTAL DES CHARGES	**3 730 018**	**6 352 562**
BENEFICE OU PERTE	**3 826 673**	**2 673 122**

Chiffres clefs

Société : SOVITRAT 01
SIRET : 31488712600253

(En euros)		31/12/2020
Total du Bilan		10 714 539
Chiffre d'affaires		1 673 281
Résultat d'exploitation		-362 339
Résultat net comptable		3 826 673
Dividendes		1 300 000

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indications contraires.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Néant

FAITS MARQUANTS

Le chiffre d'affaires du groupe SOVITRAT a été fortement impacté par la crise sanitaire, celui-ci connaissant un recul de 23%.

Le groupe pour pallier à cette difficulté a eu recours à l'activité partielle principalement sur la période de confinement et mené une campagne de mise sous contrôle des frais généraux.

Une distribution de dividende est intervenue en 2020 pour un montant de 1 300 000 euros.

Au 31 décembre 2020, aucun décalage de cotisations sociales ou fiscales n'est en cours.

Le groupe Sovitrat a souscrit un PGE auprès de trois partenaires bancaires pour un montant de 15 000 000 d'euros pour renforcer sa trésorerie.
Cette dette est portée par la structure de gestion de trésorerie du groupe.
Le PGE n'a pour l'heure pas été utilisé dans le cycle d'exploitation du groupe.

Création de fililales

Cinq sociétés ont été crées :

- SOVITRAT 50, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 51, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 52, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 53, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 54, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les conséquences économiques de la crise sanitaire perdurent sur l'exercice 2021 avec une activité qui reste en retrait versus 2020 et 2019 pour l'ensemble de la profession. En particulier le secteur du BTP, qui représente une part significative de notre CA est plus impacté que les autres secteurs d'activité. Malgré tout, à date, le groupe Sovitrat est moins impacté et se comporte mieux que le marché.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Voici les principes comptables appliqués le cas échéant.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.
Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2020, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ; Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité)
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges.
Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.
Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée de 3 ans.

Marques

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base utilisée lors de l'acquisition ; cela peut engendrer une constatation d'une dépréciation. Les frais de dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.

Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.
Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).
Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.
Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.
Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.
Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué linéairement, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Matériel et outillage	2 à 4 ans
Mobilier	5 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières sont composées, le cas échéant,
- du prêt à Action Logement au titre de la cotisation Effort Construction des années antérieures
- des cautions versées dans le cadre de contrat de locations mobilières ou immobilières.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur probable de négociation.

Cette dernière est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs sur la base, notamment, des derniers comptes annuels (bénéfices, valeur de rendement, valeur mathématique, prix pratiqués lors de transactions récentes...).

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision (Plan Comptable Général Article 332.6).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus d'activité sont constitués par le placement d'intérimaires et de personnel permanent en France.

CALCULS DE PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

INTEGRATION FISCALE

En date du 1 mars 2018, une convention d'intégration fiscale entre la société NOVALI et la société SOVITRAT 01 a été conclue pour une durée de 5 ans.

La société NOVALI a été défini comme tête de groupe et s'acquitte donc de l'impôt sur les sociétés pour le compte de la société SOVITRAT 01.

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON
SIREN: 431 934 603

SOVITRAT 01

Société anonyme au capital de 1 100 000 €
Siège social : 4 rue Duguesclin – 69006 LYON
314 887 126 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSEE ET VOTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 8 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 3 826 673 €, décide de l'affecter au compte « Autres réserves ».

- Dividende 3 826 673 €
- augmenté d'un prélèvement de 173 327 €
 sur le comptes « Autres réserves »,
 soit un dividende total de 4 000 000 €

L'Assemblée Générale prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribués ouvrant droit à l'abattement de 40 %	Dividende distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40 %
31 décembre 2017	18 666 €	39 120 542 €
31 décembre 2018	2 300 €	5 201 700 € (*)
31 décembre 2019	Néant	1 300 000 € (**)

(*) Comprenant l'acompte de 4 824 000 € décidé le 30 octobre 2018
(**) Décision du 30 novembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Patrice ARTIGUE

SOVITRAT 01

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

SOVITRAT 01
4 rue Duguesclin
69006 LYON

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sovitrat 01 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

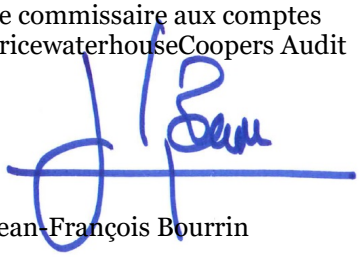
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 21 mai 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Bourrin

SOVITRAT 01

4 rue DUGUESCLIN

69006 LYON

Comptes au 31/12/2020

- SOMMAIRE -

Etats de Gestion

Bilan - Actif 2
Bilan - Passif 3
Compte de résultat 4

Généralités

Chiffres clefs 6
Changement de méthodes comptables 7
Faits marquants 8
Evènements postérieurs à la cloture 9
Règles et méthodes comptables 10
Intégration fiscale 13
Rémunération organes des directions 14

Notes sur le bilan

Immobilisations 15
Amortissements 16
Créances et dettes 17
Composition du capital social 18
Variation des capitaux propres 19
Provisions et dépréciations 20
Charges et produits constatés d'avance 21
Charges à payer 22
Produits à recevoir 23

Notes sur le résultat

Chiffre d'affaires 24
Charges et produits exceptionnels 25
Transfert de charges 26

Autres informations

Engagements hors bilan 27
Engagements de retraite et assimilés 28
Effectifs 29
Honoraires des commissaires aux comptes 30
Societes consolidantes 31
Filiales et participations 32

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 300	1 633	667	1 433
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	353 672	267 441	86 231	172 128
Fonds commercial	96 525		96 525	96 525
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	83 620	73 084	10 535	12 835
Installations techniques, matériel, outillage	5 175	4 988	187	423
Autres immobilisations corporelles	627 059	431 472	195 587	262 386
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 456 777		4 456 777	4 011 777
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	32 812		32 812	21 939
Autres immobilisations financières	14 079		14 079	14 379
ACTIF IMMOBILISE	**5 672 019**	**778 619**	**4 893 400**	**4 593 825**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 608		1 608	809
Avances et acomptes versés sur commandes	3 467		3 467	19 245
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 559 165		2 559 165	4 007 937
Autres créances	2 893 333	4 870	2 888 463	354 540
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	143 874		143 874	40 369
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	224 563		224 563	192 731
ACTIF CIRCULANT	**5 826 009**	**4 870**	**5 821 139**	**4 615 631**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**11 498 028**	**783 489**	**10 714 539**	**9 209 456**

Rubriques			31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 100 000)	1 100 000	1 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			110 000	110 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	4 389 922	3 016 800
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			3 826 673	2 673 122
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**9 426 595**	**6 899 922**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			40 000	
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**40 000**	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			143 392	258 108
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	120 724	323 444
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			5 361	5 361
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			246 686	467 354
Dettes fiscales et sociales			701 366	1 171 834
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			30 415	83 433
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**1 247 944**	**2 309 534**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**10 714 539**	**9 209 456**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 673 281		1 673 281	3 556 510
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 673 281**		**1 673 281**	**3 556 510**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 654 940	2 687 562
Autres produits			24	14
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 328 245**	**6 244 086**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 517 989	2 313 524
Impôts, taxes et versements assimilés			117 821	172 813
Salaires et traitements			1 372 948	2 754 666
Charges sociales			422 440	765 063
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			214 471	236 272
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 870	4 201
Dotations aux provisions			40 000	
Autres charges			46	22
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 690 585**	**6 246 562**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-362 339**	**-2 476**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			4 007 568	2 670 008
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 247	12 568
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**4 008 816**	**2 682 576**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			816	14 940
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**816**	**14 940**
RESULTAT FINANCIER			**4 007 999**	**2 667 636**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 645 660**	**2 665 160**

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		261
Produits exceptionnels sur opérations en capital	219 630	98 762
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**219 630**	**99 022**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 084	15 841
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	707	26 898
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**22 791**	**42 739**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**196 839**	**56 283**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	15 826	48 321
TOTAL DES PRODUITS	**7 556 691**	**9 025 684**
TOTAL DES CHARGES	**3 730 018**	**6 352 562**
BENEFICE OU PERTE	**3 826 673**	**2 673 122**

Chiffres clefs

Société : SOVITRAT 01
SIRET : 31488712600253

(En euros)		31/12/2020
Total du Bilan		10 714 539
Chiffre d'affaires		1 673 281
Résultat d'exploitation		-362 339
Résultat net comptable		3 826 673
Dividendes		1 300 000

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indications contraires.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Néant

FAITS MARQUANTS

Le chiffre d'affaires du groupe SOVITRAT a été fortement impacté par la crise sanitaire, celui-ci connaissant un recul de 23%.

Le groupe pour pallier à cette difficulté a eu recours à l'activité partielle principalement sur la période de confinement et mené une campagne de mise sous contrôle des frais généraux.

Une distribution de dividende est intervenue en 2020 pour un montant de 1 300 000 euros.

Au 31 décembre 2020, aucun décalage de cotisations sociales ou fiscales n'est en cours.

Le groupe Sovitrat a souscrit un PGE auprès de trois partenaires bancaires pour un montant de 15 000 000 d'euros pour renforcer sa trésorerie.
Cette dette est portée par la structure de gestion de trésorerie du groupe.
Le PGE n'a pour l'heure pas été utilisé dans le cycle d'exploitation du groupe.

Création de fililales

Cinq sociétés ont été crées :

- SOVITRAT 50, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 51, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 52, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 53, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021
- SOVITRAT 54, SAS au capital de 100 000€ détenue à 89% par SOVITRAT 01 le 21 octobre 2020, dont la clôture du premier exercice sera le 31/12/2021

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les conséquences économiques de la crise sanitaire perdurent sur l'exercice 2021 avec une activité qui reste en retrait versus 2020 et 2019 pour l'ensemble de la profession. En particulier le secteur du BTP, qui représente une part significative de notre CA est plus impacté que les autres secteurs d'activité. Malgré tout, à date, le groupe Sovitrat est moins impacté et se comporte mieux que le marché.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Voici les principes comptables appliqués le cas échéant.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.
Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2020, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ; Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité)
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges.
Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.
Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée de 3 ans.

Marques

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base utilisée lors de l'acquisition ; cela peut engendrer une constatation d'une dépréciation. Les frais de dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.

Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.
Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).
Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.
Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.
Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.
Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué linéairement, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Matériel et outillage	2 à 4 ans
Mobilier	5 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières sont composées, le cas échéant,
- du prêt à Action Logement au titre de la cotisation Effort Construction des années antérieures
- des cautions versées dans le cadre de contrat de locations mobilières ou immobilières.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur probable de négociation.

Cette dernière est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs sur la base, notamment, des derniers comptes annuels (bénéfices, valeur de rendement, valeur mathématique, prix pratiqués lors de transactions récentes...).

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision (Plan Comptable Général Article 332.6).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus d'activité sont constitués par le placement d'intérimaires et de personnel permanent en France.

CALCULS DE PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

INTEGRATION FISCALE

En date du 1 mars 2018, une convention d'intégration fiscale entre la société NOVALI et la société SOVITRAT 01 a été conclue pour une durée de 5 ans.

La société NOVALI a été défini comme tête de groupe et s'acquitte donc de l'impôt sur les sociétés pour le compte de la société SOVITRAT 01.

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON
SIREN: 431 934 603

Rémunérations des membres des organes de direction et d'administration

La rémunération des dirigeants par catégorie n'est pas fournie car elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de Direction

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	2 300		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	705 158		13 150
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	6 860		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	76 759		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	5 175		
Installations générales, agenc., aménag.	231 333		582
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	495 471		45 171
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**815 598**		**45 753**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	4 011 777		445 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	36 318		10 893
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4 048 094**		**455 893**
TOTAL GENERAL	**5 571 150**		**514 796**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			2 300	2 300
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		268 111	450 197	450 197
Terrains				
Constructions sur sol propre			6 860	6 860
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			76 759	76 759
Installations techn.,matériel et outillages ind.			5 175	5 175
Installations générales, agencements divers		99 671	132 244	132 244
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		45 825	494 816	494 816
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**145 497**	**715 854**	**715 854**
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			4 456 777	4 456 777
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		320	46 891	46 891
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**320**	**4 503 667**	**4 503 667**
TOTAL GENERAL		**413 927**	**5 672 019**	**5 672 019**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	867	767		1 633
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	436 505	99 047	268 111	267 441
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	70 784	2 300		73 084
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 752	236		4 988
Installations générales, agenc. et aménag. divers	147 947	14 311	99 254	63 004
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	316 470	97 811	45 813	368 469
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**539 954**	**114 658**	**145 067**	**509 544**
TOTAL GENERAL	**977 325**	**214 471**	**413 178**	**778 619**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	32 812		32 812
Autres immobilisations financières	14 079		14 079
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 559 165	2 559 165	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 411	5 411	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	27 738	27 738	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	57 305	57 305	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	6 007	6 007	
Etat, autres collectivités : créances diverses	118 000	118 000	
Groupe et associés	2 446 514	2 446 514	
Débiteurs divers	235 825	235 825	
Charges constatées d'avance	224 563	224 563	
TOTAL GENERAL	**5 727 418**	**5 680 528**	**46 891**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 873		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	29 392	29 392		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	114 000	114 000		
Emprunts et dettes financières divers	81 665	1 433	80 232	
Fournisseurs et comptes rattachés	246 686	246 686		
Personnel et comptes rattachés	123 670	123 670		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 897	108 897		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	462 810	462 810		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	5 989	5 989		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	39 059	39 059		
Autres dettes	35 776	35 776		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 247 944**	**1 167 712**	**80 232**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	114 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	217 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	65 000			16,92
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	6 899 922
Distributions sur résultats antérieurs	1 300 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	5 599 922

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		3 826 673
SOLDE		**3 826 673**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	9 426 595

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges		40 000		40 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		**40 000**		**40 000**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations	4 201	4 870	4 201	4 870
DEPRECIATIONS	**4 201**	**4 870**	**4 201**	**4 870**
TOTAL GENERAL	**4 201**	**44 870**	**4 201**	**44 870**
Dotations et reprises d'exploitation		44 870	4 201	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	224 562,54	192 730,95	31 831,59
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**224 562,54**	**192 730,95**	**31 831,59**

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS FNP	70 128,53	230 033,39	-159 904,86
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**70 128,53**	**230 033,39**	**-159 904,86**
AUTRES DETTES				
418200	CLIENT PROVISION CA ANAEL TT		353,22	-353,22
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR		6 436,38	-6 436,38
419820	CLIENTS RFA A ETABLIR	26 127,92	69 605,66	-43 477,74
455810	INT A PAYER SUR C/C	186,99		186,99
TOTAL AUTRES DETTES		**26 314,91**	**76 395,26**	**-50 080,35**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISION IFM CP	89 339,38	120 203,86	-30 864,48
428210	PROVISION C.P.PERMANENTS	3 369,35	24 363,70	-20 994,35
428220	PROV CPTE EPARGNE T PERMANENTS		2 955,64	-2 955,64
428230	PROV INT CET INTERIMAIRES	2 768,24	1 432,62	1 335,62
428600	AUTRES CHARGES A PAYER	5 888,52	2 737,64	3 150,88
438200	CHARGES/PROV IFM CP INTERIM	32 236,34	43 273,39	-11 037,05
438210	CHARGES/PROV CP PERMANENTS	1 450,88	10 958,26	-9 507,38
438300	FORFAIT SOCIAL S/PARTICIPATION	16 212,35	16 440,39	-228,04
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	6 143,84	37 585,99	-31 442,15
438601	ORG.SOC.CHARGES SUR PROV	2 237,64		2 237,64
438602	CHARGES SOCIALES INT CET	1 002,13		1 002,13
438610	ARTICLE 83	3 057,30		3 057,30
448600	CVAE A PAYER		5 369,00	-5 369,00
448610	ETAT CHARGES A PAYER	1 700,00	1 000,00	700,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**165 405,97**	**266 320,49**	**-100 914,52**
TOTAL CHARGES A PAYER		**261 849,41**	**572 749,14**	**-310 899,73**

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FACT.A ETABLIR	47 318,92	10 562,88	36 756,04
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**47 318,92**	**10 562,88**	**36 756,04**
AUTRES CREANCES				
409800	FRS.AVOIR A RECEVOIR	232 151,55	18 055,96	214 095,59
438700	I.J.SECURITE SOCIALE	1 572,50		1 572,50
438800	ORG.SOCIAUX AUTRES PRODUITS A RE	26 165,00	15 409,00	10 756,00
448600	CVAE A PAYER	6 007,00		6 007,00
448706	ETAT CREDIT CICE 2016		108 366,00	-108 366,00
448707	ETAT CREDIT CICE 2017	118 000,00	118 000,00	
455710	INT A RECEVOIR SUR C/C	2 568,47	8,03	2 560,44
468700	PAR FORMATIONS	206,60		206,60
TOTAL AUTRES CREANCES		**386 671,12**	**259 838,99**	**126 832,13**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**433 990,04**	**270 401,87**	**163 588,17**

Rubriques	Chiffres d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
PRESTATIONS INTERIMAIRES	1 272 928	0	1 272 928	3 357 075	-62,08%
HONORAIRES RECRUTEMENTS	184 377	0	184 377	13 258	1290,70%
LOCATION GERANCE	151 900		151 900	177 900	-14,61%
LOCATION IMMOBILIERE	32 691		32 691	5 920	452,21%
PRESTATION DE FORMATION	0		0	0	0,00%
REFACTURATION CONVENTION	0		0	0	0,00%
AUTRES PRODUITS	31 384		31 384	2 357	1231,57%
Total	**1 673 281**	**-**	**1 673 281**	**3 556 510**	**-52,95%**

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDES	10 629	671200
DONS	9 100	671300
VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLES	431	675200
PERTES SUR PARTICIPATIONS ANTERIEURES	2 355	671800
REDOITS	325	678800
REGULARISATIONS DIVERSES	-48	678800
TOTAL	**22 791**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
REGULARISATION FOURNISSEURS	142	778800
REPRISES CHEQUES NON DEBITES	1 835	778800
PARTICIPATION N-12	189 071	778800
INTERETS SUR PARTICIPATION N-12	28 580	778800
TOTAL	**219 628**	

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
REMBOURSEMENT PREVOYANCE	9 158	791000
AVANTAGE EN NATURE	7 590	791010
REMBOURSEMENT ASSURANCE	6 100	791100
REFACTURATION FRAIS	1 620 360	791110-791115
REMBOURSEMENT FORMATION	7 532	7913XX
TOTAL	**1 650 739**	

Engagements hors-bilan

Les engagements hors-bilan de la société se décomposent comme suit :

(En euros)	Filiales et participations	Autres entreprises liées	Tiers	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
Cautions de contre-garantie sur marchés					
Créances cédées non échues					
Gages, nantissements, hypothèques et sûretés réelles					
Avals, cautions et garantie donnés					
Indemnités départ à la retraite			37 893	37 893	43 746
Autres engagements			49 026	49 026	
Autres engagements donnés - EENE					119 412
ENGAGEMENTS DONNES	0	0	86 919	86 919	163 158
Cautions crédit client			284 600	284 600	270 300
Autres engagements reçus					
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune					
Chèques de caution					
ENGAGEMENTS RECUS	0	0	284 600	284 600	270 300
ENGAGEMENTS RECIPROQUES					

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 37 893 € au 31/12/2020, et de 43 746 € au 31/12/2019.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable : accord national des salariés permanents des entreprises de travail temporaire
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Augmentation des salaires annuels de 1 %
- Taux d'actualisation de 0.50% par an
- La probabilité de verser l'indemnité de fin de carrière pour les intérimaires est considérée comme nulle

Effectifs	31/12/2020	31/12/2019
Ventilation de l'effectif moyen		
Personnel permanent	5	4
Personnel intérimaire	24	71
Total	**29**	**75**

.

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	1 150	1 143	100,00	100,00
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**1 150**	**1 143**	**100,00**	**100,00**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
TOTAL	**1 150**	**1 143**	**100,00**	**100,00**

SOCIETES CONSOLIDANTES

Société : SOVITRAT 01
SIRET : 31488712600253
Clôture au : 31/12/2020

Identités des sociétés consolidantes

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON

SIRET : 431 934 603 RCS LYON

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. Encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SOVITRAT 02	100 000	89,00%	34 017		1 095 279
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	206 845	22 250	34 017		15 337
SOVITRAT 03	100 000	89,00%	44 500		2 341 135
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	609 656	14 240	44 500		99 879
SOVITRAT 04	100 000	89,00%	44 500		715 911
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	66 333		44 500		-93 721
SOVITRAT 05	100 000	89,00%	44 500		1 382 997
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	361 551	107 690	44 500		-7 925
SOVITRAT 06	100 000	89,00%	89 000		257 007
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	2 437		89 000		-96 368
SOVITRAT 07	100 000	89,00%	89 000		679 885
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	293 347	48 060	89 000		17 302
SOVITRAT 08	100 000	89,00%	89 000		1 224 008
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	235 437		89 000		-36 844
SOVITRAT 09	100 000	89,00%	89 000		1 092 412
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	253 838	63 190	89 000		-49 602
SOVITRAT 10	100 000	89,00%	89 000		3 101 671
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	684 465	56 960	89 000		36 877
SOVITRAT 11	100 000	89,00%	89 000		3 173 838
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	774 450	161 980	89 000		115 271
SOVITRAT 12	100 000	89,00%	89 000		352 629
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	154 151	5 340	89 000		-14 560
SOVITRAT 13	100 000	89,00%	89 000		2 156 595
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	244 563		89 000		8 523
SOVITRAT 14	100 000	89,00%	89 000		1 075 408
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	203 739	19 580	89 000		21 376

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. Encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
SOVITRAT 15	100 000	89,00%	89 000		1 688 035
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	416 492	32 930	89 000		62 179
SOVITRAT 16	100 000	89,00%	89 000		2 257 426
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	576 734	111 250	89 000		82 582
SOVITRAT 17	100 000	89,00%	89 000		5 719 432
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	802 381	143 290	89 000		244 649
SOVITRAT 18	100 000	89,00%	89 000		3 355 546
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	864 728	215 380	89 000		162 079
SOVITRAT 19	100 000	89,00%	89 000		2 588 349
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	624 343	65 860	89 000		118 605
SOVITRAT 20	100 000	89,00%	89 000		1 514 183
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	252 965	22 250	89 000		-1 770
SOVITRAT 21	100 000	89,00%	89 000		2 059 118
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	553 992	127 270	89 000		11 316
SOVITRAT 22	100 000	89,00%	89 000		1 153 100
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	663 836	74 760	89 000		79 317
SOVITRAT 23	100 000	89,00%	89 000		3 242 631
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	710 100	90 780	89 000		187 383
SOVITRAT 24	100 000	89,00%	89 000		235 504
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	165 379	62 300	89 000		-28 740
SOVITRAT 25	100 000	89,00%	89 000		3 837 301
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	552 156	34 710	89 000		188 789
SOVITRAT 26	100 000	89,00%	89 000		2 676 588
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	736 932	151 300	89 000		113 883
SOVITRAT 27	100 000	89,00%	89 000		3 162 779
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	674 516	166 430	89 000		73 927
SOVITRAT 28	100 000	89,00%	89 000		4 385 136
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	970 973	417 410	89 000		153 242
SOVITRAT 29	100 000	89,00%	89 000		1 421 103
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	600 382	286 580	89 000		36 170

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. Encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
SOVITRAT 30	100 000	89,00%	89 000		3 838 965
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	416 690	48 060	89 000		61 882
SOVITRAT 31	100 000	89,00%	89 000		3 815 923
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	554 952	111 695	89 000		102 108
SOVITRAT 32	100 000	89,00%	89 000		4 026 338
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	746 649	331 970	89 000		86 048
SOVITRAT 33	100 000	89,00%	89 000		6 949 087
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	876 929	92 560	89 000		300 016
SOVITRAT 34	100 000	89,00%	89 000		5 842 343
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	624 211	62 300	89 000		201 915
SOVITRAT 35	100 000	89,00%	89 000		5 689 826
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	898 255	31 150	89 000		260 067
SOVITRAT 36	100 000	89,00%	89 000		5 995 988
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	813 370	152 190	89 000		345 389
SOVITRAT 37	100 000	89,00%	89 000		5 211 611
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	721 869	149 520	89 000		225 546
SOVITRAT 38	100 000	89,00%	89 000		2 426 106
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	482 558	157 530	89 000		117 886
SOVITRAT 39	100 000	89,00%	89 000		5 267 276
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	544 211	163 760	89 000		207 682
SOVITRAT 40	100 000	89,00%	89 000		1 953 974
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	787 710	202 475	89 000		79 897
SOVITRAT 41	100 000	89,00%	89 000		4 740 764
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	376 851		89 000		222 634
SOVITRAT 42	100 000	89,00%	89 000		2 420 820
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	315 668		89 000		156 412
SOVITRAT 43	100 000	89,00%	89 000		1 480 859
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	128 014		89 000		15 012
SOVITRAT 44	100 000	89,00%	89 000		2 953 238
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	279 063		89 000		179 063

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. Encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
SOVITRAT 45	100 000	89,00%	89 000		1 538 667
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	138 996		89 000		38 996
SOVITRAT 46	100 000	89,00%	89 000		4 212 656
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	406 420		89 000		306 420
SOVITRAT 47	100 000	89,00%	89 000		2 233 670
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	204 295		89 000		104 295
SOVITRAT 48	100 000	89,00%	89 000		2 129 762
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	211 306		89 000		111 306
SOVITRAT 49	100 000	89,00%	89 000		1 560 061
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	131 017		89 000		31 017
SOVITRAT 50	100 000	89,00%	89 000		
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON			89 000		
SOVITRAT 51	100 000	89,00%	89 000		
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON			89 000		
SOVITRAT 52	100 000	89,00%	89 000		
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON			89 000		
SOVITRAT 53	100 000	89,00%	89 000		
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON			89 000		
SOVITRAT 54	100 000	89,00%	89 000		
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON			89 000		
FILIALES (moins de 10%)					
LA FINANCIERE SOVITRAT	54 000	1,85%	1 000		112 994
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	(158 345)		1 000		-167 789